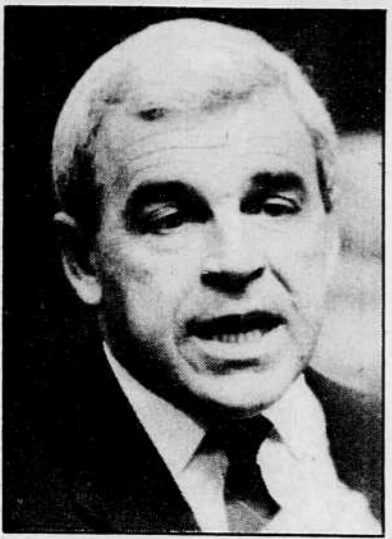


Le projet d'Ottawa sème l'indignation aux Communes

Un organisme responsable du développement régional au Québec servira en fait à du «saupoudrage préférendaire», dénonce Lucien Bouchard

Manon CORNELLIER Ottawa (PC)

Le projet de création d'un organisme fédéral responsable du développement régional au Québec a



Benoit Bouchard, le ministre responsable du développement régional au Québec

soulevé l'indignation de tous les partis d'opposition à Ottawa hier, même celle des libéraux fédéraux.

Le plus virulent a été le député de Lac-Saint-Jean et chef du Bloc québécois Lucien Bouchard pour qui il s'agit «de l'encadrement d'un saupoudrage préférendaire qu'on va faire dans tout le Québec par dessus la tête du gouvernement du Québec».

A son avis, c'est une confirmation de l'existence d'une stratégie préférendaire du gouvernement fédéral qui consiste à s'attaquer à trois points sensibles au Québec, soit l'éducation, la santé et le développement régional.

Partie de bras de fer

Le gouvernement fédéral veut jouer une partie de bras de fer avec le Québec afin d'accroître sa popularité au Canada anglais, a-t-il soutenu en conférence de presse.

Il a invité les députés du Québec, qu'il croit de bonne foi, à réfléchir à cette situation et à réviser leur tir.

De son côté, le chef libéral Jean Chrétien a indiqué aux journalistes que le projet fédéral était «un geste constitutionnellement correct mais,

politiquement, pas très habile». Si M. Chrétien est d'accord avec l'idée d'objectifs nationaux en matière de développement régional, il s'oppose à la création d'une nouvelle bureaucratie.

M. André Ouellet est allé plus loin en rappelant que le rapport de la Commission Bélanger-Campeau (qu'il n'a pas endossé) voulait voir le fédéral se retirer du domaine du développement régional.

Le libéral Paul Martin a parlé de «leurre» et de «poubelle de patronage bleu».

La chef néo-démocrate Audrey McLaughlin s'est contenté d'inviter le gouvernement à travailler en concertation avec le Québec.

Le quotidien Le Devoir a annoncé hier l'intention du gouvernement de créer un nouveau ministère ou une nouvelle agence dirigé par le ministre Benoit Bouchard pour gérer le développement régional au Québec.

Benoit Bouchard surpris

Confirmé responsable du développement régional au Québec dans le dernier remaniement ministériel, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social Benoit Bouchard s'est dit très surpris de ce tollé, en particulier de la part des libéraux.

La création d'une nouvelle structure ne fait, selon lui, que lui donner les outils nécessaires pour continuer à faire ce qu'il faisait jusqu'au 21 avril

dernier alors qu'il était ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie.

«Il me faut un mécanisme pour me permettre de gérer le développement économique au Québec et de négocier des ententes sans avoir à en référer constamment au ministre Michael Wilson», a-t-il donné comme explication. Il a indiqué que l'Ouest et l'Atlantique avaient des agences de développement régional dirigées par des ministres. Il ne comprend pas que des députés québécois s'insurgent contre un traitement équivalent du Québec.

Le nouvel organisme, qui pourrait être une agence ou un ministère, ne recevra pas plus de fonds que ceux

prévus dans le cadre des ententes bilatérales de développement régional de 820 millions \$ signées en 1988. Aucun budget supplémentaire n'est prévu et Québec n'a pas été consulté sur ce projet d'organisme.

M. Chrétien s'est interrogé sur la nécessité de tout ce branle-bas si cela n'amenait rien de neuf.

Le député Lucien Bouchard a parlé d'une offensive inusitée au moment où on parle de renouveler le fédéralisme. A son avis, la structure proposée sera le «symbole de l'arrogance et de l'ingérence fédérale».

Pour M. Jean Lapierre, membre du Bloc québécois, c'est la guerre des drapeaux des années 1983-84 qui recommence de plus belle.

Ciaccia livre une profession de foi fédéraliste à Washington

Washington (PC)

Pour dissiper tout malentendu sur l'orientation constitutionnelle du parti de la majorité à l'Assemblée nationale, le ministre des Affaires internationales est venu réaffirmer hier les convictions fédéralistes du gouvernement du Québec.

«Nous sommes fédéralistes, nous sommes Canadiens. Le gouvernement du Québec s'est engagé à renouveler le fédéralisme canadien et nous nous sommes engagés à garder le Québec à l'intérieur du Canada», a déclaré M. John Ciaccia, qui effectuait une deuxième visite officielle dans la capitale américaine en moins d'un mois.

Ce séjour à Washington n'avait pas comme objectif, précisait son entourage, de faire contrepoids à la tournée américaine du chef de l'Opposition à l'Assemblée nationale, M. Jacques Parizeau, ni de rassurer les Américains sur l'avenir de la fédération mais plutôt d'informer les interlocuteurs du Québec sur la position du Parti libéral. En somme, de lever les ambiguïtés si des déclarations passées en avaient fait apparaître.

Au cours des dernières semaines, a affirmé M. Ciaccia, «il y a eu des développements qui nous rendent prudemment optimistes» sur l'avenir du pays, dont il a parlé avec affection au National Press Club, reprenant les propos du candidat républicain George Bush aux élections présidentielles américaines de 1988 en disant que le Canada était devenu avec l'âge «un pays plus humain et plus compatissant».

Au credo fédéraliste qu'il a prôché devant quatre auditoires différents,

le ministre a fait état à chaque fois de la possibilité de l'indépendance, que le Parti libéral ne retient pas comme solution privilégiée. «Nous ne faisons pas le procès du Canada en tant que pays mais plutôt du système politique canadien», a-t-il dit devant un parterre de journalistes, beaucoup plus nombreux qu'à la dernière conférence de presse donnée à Washington par M. John Turner, qui signait alors sa sortie américaine comme chef du Parti libéral du Canada.

En plus des rencontres de presse, le ministre québécois des affaires étrangères a pris la parole devant trois groupes: le Carnegie Endowment for International Peace, le Conseil atlantique des Etats-Unis et l'American Enterprise Institute. En matinée, il a accordé une interview au journaliste de la télévision Eric Engberg, qui sera diffusée à l'émission Nightwatch de la chaîne CBS.

A chaque occasion qui lui était donnée, M. Ciaccia a mis ses auditoires en garde contre ce qu'il a appelé «les informations de seconde main» véhiculées par la presse américaine, qui parle depuis des mois de l'inévitabilité de l'indépendance du Québec. Comme pour lui donner raison, la chaîne télévisée de nouvelles continues CNN diffusait en après-midi à son émission World Report un reportage sur les conséquences de la séparation du Québec.

C'est une possibilité, convient le ministre, mais la chose est loin d'être acquise.

Le vis-à-vis de Clark en URSS aimerait bien avoir les «problèmes» du Canada

Ottawa (PC)

Le ministre des Affaires constitutionnelles, Joe Clark, s'est adressé cette semaine à Arnold Nazarenko, qui occupe une fonction semblable à Moscou.

M. Nazarenko est «député du peuple» et siège au comité de réforme législative du Soviet suprême.

Il se trouvait cette semaine dans la capitale, tout comme une trentaine d'autres législateurs des pays du bloc de l'Est, pour assister à un symposium sur la démocratie à l'invitation du président des Communes, M. John Fraser.

M. Nazarenko vient d'une fédération de 15 républiques qui manifestent leur désir d'indépendance. Il représente un Etat où les tensions générées par les courants séparatistes et les querelles linguistiques se traduisent régulièrement par des affrontements violents.

Déconcerté

Il a semblé déconcerté d'entendre l'explication de M. Clark au sujet de la crise constitutionnelle canadienne.

La Canada, a expliqué ce dernier, a été bâti à la suite de la conquête d'une nation fondatrice par l'autre.

Toutefois, a-t-il poursuivi en soulignant une particularité, «celui qui a gagné la guerre s'est montré compréhensif et généreux à l'endroit du perdant».

Les Français ont été autorisés à conserver leur langue, leur code civil et leur culture.

Mais, toujours selon M. Clark, le plus grand échec du pays a été son inaptitude à amener les Canadiens-français à se sentir chez eux au Canada.

Le défi, a-t-il ajouté, consiste à intégrer le grand public au processus de réforme tout en élaborant une formule de partage de pouvoirs qui convienne au Québec.

M. Nazarenko, dont le pays doit faire face au défi que représente les réformes en cours tout en satisfaisant les régions, a semblé partager une grande partie des préoccupations exprimées par M. Clark au cours de son discours.

Tout comme M. Clark, M. Nazarenko a renoncé au maintien du statu quo.

«Nous ne nous préoccupons plus de demeurer fidèles au marxisme pur, a-t-il déclaré. Prévenir les effusions de sang nous inquiète autrement plus.»

M. Nazarenko éprouvait seulement certaines difficultés à comprendre pourquoi les Canadiens-français ne se sentaient pas chez eux au pays, question à laquelle Ned Franks, un professeur de l'université Queen's, a longuement répondu, son explication débutant avec la Conquête de 1759 et se terminant avec le mouvement pour le bilinguisme officiel.

«Si seulement j'avais vos problèmes», a rétorqué M. Nazarenko au cours de la pause-café.

HÂTEZ-VOUS!

DE NOS JOURS, ÉPARGNER C'EST UNE OBLIGATION

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

De nos jours, épargner c'est une obligation et ce qu'il vous faut, c'est un moyen d'épargne qui s'adapte à vos besoins comme les obligations d'épargne du Québec!

En vente du 21 mai au 1^{er} juin 1991

Du 21 mai au 1^{er} juin 1991, achetez vos nouvelles obligations d'épargne du Québec dans les banques, les caisses Desjardins, les sociétés de fiducie, certaines sociétés d'assurance, ainsi que chez les courtiers en valeurs mobilières et autres agents autorisés.

Un moyen d'épargne accessible

Les obligations d'épargne du Québec sont disponibles en coupures de 250\$, 500 \$, 1 000 \$ et 5 000 \$ jusqu'à concurrence de 50 000 \$. Vous pouvez les acheter par le mode Épargne-salaire ou au comptant. Le paiement de tout achat peut être daté du 1^{er} juin 1991, date à laquelle les nouvelles obligations commencent à rapporter de l'intérêt.

Le mode Épargne-salaire: épargnez selon vos moyens

Le mode Épargne-salaire des obligations d'épargne du Québec est un moyen simple, efficace et surtout accessible d'accumuler de l'argent. Vous pouvez amasser ainsi petit à petit un capital à la mesure de vos moyens, sans le moindre effort.

Par exemple, 23 retenues d'environ 45,00 \$ chacune, prélevées aux deux semaines, vous permettraient de détenir à la fin de l'année une obligation de 1 000 \$.

Renseignez-vous auprès de votre employeur sur le mode Épargne-salaire des obligations d'épargne du Québec.

Un moyen d'épargne compétitif

Grâce à l'intérêt simple ou composé, votre argent travaille pour vous jour après jour. Vous bénéficiez d'un taux d'intérêt concurrentiel ajusté chaque année au taux du marché. Avec les obligations d'épargne du Québec votre argent rapporte plus que dans un compte d'épargne.

J'ÉPARGNE DÈS MAINTENANT

Information: 1-800-463-5229 (extérieur) 528-1200 (région de Québec) ou appelez Communication-Québec (sans frais)

Québec

Gouvernement du Québec
Ministère des Finances

En vente jusqu'au 1^{er} juin

8 1/2%

la première année

Les nouvelles obligations portent un taux d'intérêt de 8,5% pour la première année. Le taux de 8,5%, en vigueur jusqu'au 31 mai 1992, s'applique aussi aux obligations émises depuis 1985. Toutes les autres modalités de ces émissions demeurent inchangées.

Les émissions effectuées entre 1980 et 1984 ne sont pas touchées par cet ajustement de taux, puisque les obligations émises en 1980, 1981 et 1982 rapportent déjà un taux minimum garanti de 10,5% par année jusqu'à leur échéance, tandis que celles qui ont été émises en 1983 et en 1984 rapportent un taux minimum garanti de 8,5% par année jusqu'à leur échéance. Les émissions antérieures à 1980 sont échues et ne portent donc plus d'intérêt. Échangez-les sans tarder pour les nouvelles obligations.

Vous voulez réduire vos impôts? Les obligations d'épargne du Québec constituent un choix logique, surtout si vous optez pour l'intérêt composé, puisque vous pouvez les placer dans des régimes non imposables comme les régimes d'épargne-retraite et d'épargne-études autogérés. Par ailleurs, l'intérêt simple vous est payé annuellement par chèque ou par virement automatique à votre compte.

Un moyen d'épargne plus flexible que jamais

Avec les obligations d'épargne du Québec, la pleine valeur de votre capital est disponible en tout temps.

NOUVEAU: dorénavant, les intérêts s'accumulent sur une base quotidienne plutôt que mensuelle. Dès le 1^{er} juin 1991, toutes vos obligations d'épargne du Québec non échues rapporteront de l'intérêt pour chaque jour écoulé jusqu'à la date de l'encaissement. Vous pouvez donc encaisser vos obligations n'importe quel jour du mois et toucher le plein montant de vos intérêts. Les nouvelles obligations, comme à l'habitude, donnent droit à l'intérêt couru à compter du 1^{er} septembre 1991.

De nos jours, épargner c'est une obligation et, pour le faire, rien de mieux que les obligations d'épargne du Québec!

Forum

Jean-Guy Dubuc, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste-adjoint

ÉDITORIAL

OKA: l'enquête publique

Jacques PRONOVOST

Il y aura enquête publique sur les événements du 11 juillet 1990. Dans un assaut manqué par la Sûreté du Québec contre les barricades des Warriors à Oka, le caporal Marcel Lemay devait trouver la mort. Aussi souhaitable puisse-t-elle être pour assurer la plus grande transparence de la justice, cette enquête peut-elle vraiment permettre de connaître la vérité? On peut en douter. Le ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan, fonde même son utilité sur un vœu pieux: «il peut bien arriver que quelqu'un décide de parler demain» dit-il en espérant qu'un délateur, mohawk naturellement, permette de démêler l'écheveau et identifier un coupable.

Il semble bien que ce soit encore une fois les policiers qui se retrouveront au banc des accusés dans cette enquête publique. Et pas seulement face aux Warriors mais aussi face à eux-mêmes. La direction du syndicat de la SQ a déjà fait connaître sa satisfaction de pouvoir éclaircir par cette enquête les manquements du commandement de ce corps policier qu'elle dénonce. Certes la SQ n'était pas préparée adéquatement à faire face à la situation, des erreurs ont sûrement été commises ce 11 juillet; c'est là-dessus que risque d'être tournée toute l'attention lors de l'enquête publique. On y révélerait alors qu'en situation de crise tout peut basculer rapidement prenant à contrepied les meilleures planifications. Ou on y apprendra que, comme en bien d'autres domaines, la SQ et le gouvernement lui-même n'ont pas vraiment de plan d'intervention adéquat pour faire face à une crise.

On peut déjà croire que le rapport de l'enquête interne de la SQ demandée par M. Ryan apportera une lumière semblable sur les événements. Et le coupable? Il faut espérer un miracle pour qu'il soit dénoncé. L'enquête apportera certes un quelconque éclairage, des recommandations, des blâmes. Souhaitons qu'elle ne serve pas qu'au syndicat des policiers et à la direction de la SQ qu'à laver son linge sale sur la place publique encore une fois.

Parallèlement, policiers et officiers supérieurs devront répondre devant un comité de discipline de leurs agissements dans d'autres circonstances entourant cette crise; lors d'une manifestation à Châteauguay où les policiers avaient frappé des citoyens criant leur mécontentement et lors d'une deuxième où ils n'étaient pas intervenus quand plusieurs personnes ont lapidé les voitures de citoyens mohawks quittant leur réserve.

Cette étude du comportement des policiers risque fort d'être plus instructive et plus utile. La réaction qu'ils ont eue fut tantôt trop violente, tantôt trop passive. Quoiqu'encore il faille comprendre certains écarts de conduite très humains en situation d'urgence. Les comprendre mais non les accepter et donc tenter de les expliquer dans l'espoir qu'ils se reproduisent le moins souvent possible. Et que ceux qui ont exagéré soient sanctionnés. Encore une fois il est question de transparence mais aussi de crédibilité. La population doit savoir que le gouvernement, et les policiers, se préoccupent d'assurer sa sécurité avec l'assurance du plus grand professionnalisme. L'enquête publique sur les événements du 11 juillet pourrait aussi servir aux mêmes fins. Mais on sent déjà la trame du règlement de compte syndical-patronal, du silence des autochtones et du déjà-vu.

Pas dans ma cour?

Jacques PRONOVOST

Dans son plan de développement quinquennal remis à la MRC Memphrémagog, la compagnie Laidlaw explique quelques projets ambitieux. Entre autres, elle compte ouvrir de nouvelles zones d'enfouissement dont la longévité pourrait être de courte durée — on parle de deux ans — malgré une capacité énorme, 410 000 tonnes métriques. Comme le terrain d'enfouissement actuel ne reçoit qu'entre 40 000 et 50 000 tonnes par année des seize municipalités qu'il dessert il faut comprendre que les projets de Laidlaw visent des marchés extérieurs à la région immédiate de Magog.

La possibilité que la compagnie obtienne des contrats de l'extérieur, possiblement des villes de la rive-sud de Montréal relancera assurément le débat: «pas dans ma cour».

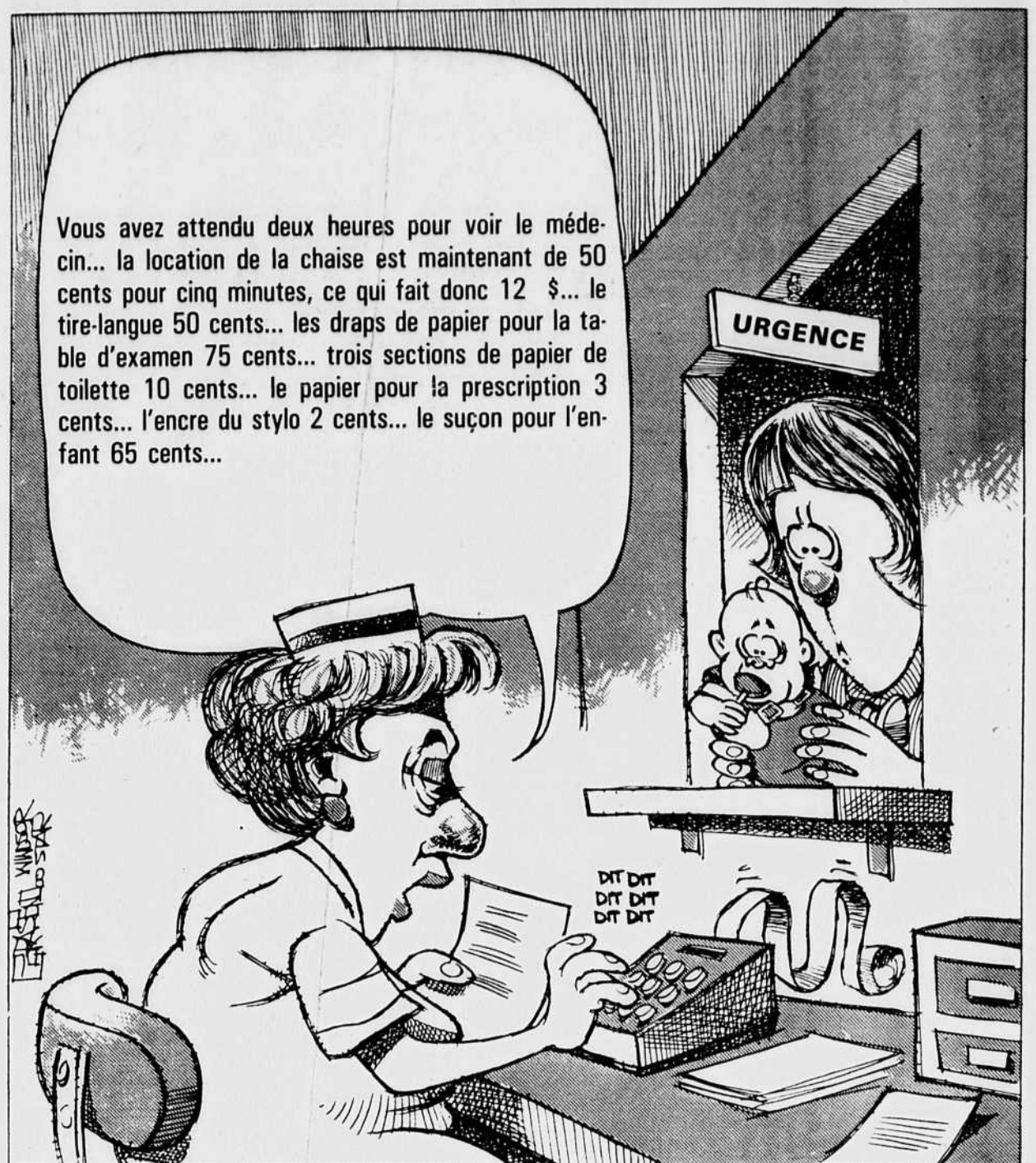
Actuellement les règlements du ministère de l'Environnement autorisent les compagnies propriétaires de terrains d'enfouissement à accueillir des déchets en provenance de l'extérieur de la région où ils se trouvent. Même si le ministère a déjà expliqué qu'il privilégiait que chaque région dispose de ses propres déchets, la situation est problématique en certaines zones urbaines où les terrains disponibles sont très rares.

La ville de Montréal qui verra la carrière Miron remplie à pleine capacité en 1994 a déjà dû, il y a quelques mois, étudier différents modes d'élimination de ses déchets, par incinération, par récupération-recyclage ou par enfouissement. Car, si aujourd'hui certaines techniques permettent de croire qu'on enfouira 10 à 20% moins de rebuts dans un avenir rapproché, il reste que l'enfouissement demeurera la pierre angulaire de la disposition de ces matières.

L'Estrie acceptera-t-elle de venir à la rescousse des ces grandes municipalités à la recherche d'un endroit pour se débarrasser de ces déchets? Deviendra-t-elle la poubelle du Québec? C'est la question qui se posait il y a un an pour le site de Saint-Etienne-des-Grès en Mauricie. Elle se pose maintenant pour l'Estrie.

Ce n'est pas la place qui manque dans la région. Mais faut-il le rappeler, la présence d'un terrain d'enfouissement d'une aussi grande capacité doit faire partie d'un choix de société dans lequel doivent être impliqués les citoyens. Surtout quand, comme en Estrie, l'importance d'un environnement de qualité est perçue comme une priorité.

L'arrivée de Laidlaw change les règles du jeu. Comme multinationale des déchets, elle obéit à des règles de gestion du profit. On peut l'accepter ou s'y opposer. Les élus municipaux, les promoteurs, les détracteurs doivent renseigner la population sur l'ensemble du dossier, son implication pour l'avenir, sa valeur comme entreprise et laisser la voie libre à une réflexion éclairée. Maintenant; car demain il sera trop tard!



TRIBUNE LIBRE

Lettre à Pierre Paradis

Monsieur Pierre Paradis
Ministre de l'Environnement

C'est avec stupeur que nous apprenions tout récemment que votre ministère remet encore en question le programme de régénération des rives de nos lacs en demandant au Programme des Lacs d'établir des priorités pour les lacs en régénération afin que les hautes instances de votre cabinet puissent décider quel lac pourra profiter de la manne gouvernementale.

Pensez-vous sincèrement que parmi les 109 lacs inscrits au programme cette année, certains soient plus éligibles que d'autres? Au point de vue strictement environnemental, la réponse est NON! Mais au point de vue politique, la réponse est OUI!

Pensez-vous qu'à moins de 15 jours d'avis vos fonctionnaires du Programme des Lacs vont pouvoir mobiliser ou «démoraliser» les bénévoles de ces 109 lacs alors que tout le processus de la régénération des rives nous demande près de 6 mois?

Vous venez seulement de signer avec deux semaines de retard le contrat des pépinières avec FAPEL.

Vous nous avez tenus en attente assez longtemps avec ce dossier. Il aura fallu que Lucie McNeil revienne à FAPEL, son ancien poste et fasse quelques interventions bien placées à la télévision pour que vous consentiez à sortir de votre tour d'ivoire.

Maintenant votre cabinet continue de s'attaquer au Programme des Lacs. Le seul service de votre ministère où vos fonctionnaires font vraiment un travail de protection de l'environnement. Avec Tony Le Sauteur à leur tête, ils ont réussi à impliquer depuis plus de 25 ans, près de 200 000 québécois bénévoles dans un programme environnemental qui n'a pratiquement rien coûté à l'État. Allez-vous réussir à les harceler assez pour, qu'enfin ils consentent à plier l'échine comme tous vos autres fonctionnaires?

Ce que ces fonctionnaires ne peuvent dire devant les médias, nous, nous pouvons le dire. Le Programme des Lacs et tous ses bénévoles dérangent beaucoup les municipalités et le ministère avec des réalisations qui sont toutes à leur honneur, comme la loi sur les installations septiques des résidences isolées, le projet de régle-

ment sur la protection des rives (qui vous devriez faire adopter à la grande urée de la province), etc.

Pourquoi alors ne pas abolir ce service qui dérange et récompenser les associations de lac qui n'auront pas trop troublé la quiétude de leur conseil municipal? La nouvelle politique du ministère de l'Environnement sur la régénération des rives s'inscrit dans cet optique: laissez vos municipalités faire du développement (durable) et vous aurez vos arbustes, mettez-leur des bâtons dans les roues et vous n'en aurez pas!

M. le ministre, nous n'accepterons jamais une telle politique et nous osons croire que vous ferez tout en votre possible pour assainir le climat qui existe à votre cabinet afin que ceux qui veulent travailler à la cause de l'environnement puissent enfin le faire sans avoir à lutter sans cesse contre un ministère dont c'est la vocation première.

L'Environnement au lac Lyster, ça nous concerne!

Robert Charron
pour Jacques Bouchard, biologiste
Président du Comité d'Environnement
du lac Lyster

Québécois, ne quittez pas le Canada!

Votre perte sera aussi grande que la nôtre. L'histoire vous a donné le droit au nord de l'Amérique. Nous respectons votre culture, vos lois et votre drapeau. Nous avons autant besoin de vous que vous avez besoin de nous. Si vous partiez, le Canada comme nous le connaissons n'existerait plus. Vous enlèveriez notre raison d'être. Le lien entre l'est et l'ouest sera rompu. Vous aurez séparé les provinces de l'Atlantique du corps de cette nation. La navigation sur le Saint-Laurent deviendra encore plus difficile à gérer, et Montréal ne sera plus le cœur du Canada.

Restez avec cette nation et protégez votre langue et votre culture, non seulement hors du Québec, mais à l'intérieur de ses frontières. Votre langue est présentement enseignée dans divers programmes bilingues et

dans plusieurs écoles d'immersion (French immersion) à travers le Canada. Vous avez droit aux services judiciaires en français hors du Québec. Votre langue a sa large place dans toutes les publications du gouvernement, sur les enseignes à travers le Canada, et sur les produits commerciaux. Séparez-vous, et votre province deviendra une petite île française de sept millions d'habitants dans une mer où il y a près de 300 millions d'anglophones et approximativement 100 millions de gens de langue espagnole. Vous n'aurez pas le choix.

Quand il s'agira des activités commerciales, il faudra que vous communiquiez dans la langue majoritaire.

Il n'y aura plus de raison de protéger votre culture et votre langue hors de Québec. Citoyens et citoyen-

nes du Québec, nous respectons votre besoin d'être reconnus comme une société distincte. Chacun de nous est spécial d'une certaine façon, et c'est cela qui fait que nous sommes uniquement Canadiens et Canadiennes.

Sandra Wells
Colleen Heipel
Steve Ruetz
Melanie Schiedel
Sandra Pearce
Jeff Schmidt
Tim Sloss
Craig Lorentz
Dhana Schock
Sean Bartlett
Tim Becker
Adam Smith
Brent Gingerich
Lesley Brookes
Jackie Koenig

SONDAGE GALLUP

Un Canadien sur cinq connaît une femme victime de violence

Plus d'un adulte canadien sur cinq (22 p. cent) connaît personnellement au moins une femme de son entourage immédiat qui est victime d'abus physique, révèle un sondage réalisé par la firme Gallup entre le 1er et le 4 mai auprès de 1040 personnes âgées de 18 ans et plus.

Plus des trois-quarts des Canadiens (77 p. cent) ne sont toutefois pas au courant qu'une telle violence soit exercée contre une femme

qu'ils connaissent. Un autre 1 p. cent de la population n'a pas d'opinion sur le sujet.

Le nombre de personnes qui connaissent une femme victime d'abus physique est sensiblement plus élevé dans les provinces de l'Ouest que dans la partie Est du Canada. Seulement 12 p. cent des résidents des Maritimes affirment connaître une femme victime de violence. Ce chiffre grimpe à 19 p. cent au Québec, 22 p. cent en Ontario, 24 p.

cent dans les Prairies et culmine à 33 p. cent en Colombie-Britannique.

Autre fait à noter: les femmes sont plus sensibilisées que les hommes à la violence faite à leurs conjoints. Une femme sur quatre (25 p. cent) a répondu «oui» à la question, alors que seulement 9 p. cent des hommes ont affirmé connaître une femme victime de violence.

National

Le nouveau projet de loi sur les armes à feu optera pour une solution de compromis

Huguette YOUNG Ottawa (PC)

Tirailée entre les factions favorables au lobby des armes à feu et celles contre la prolifération des armes au sein du caucus conservateur, la ministre de la Justice Kim Campbell optera finalement pour une solution de compromis en déposant ce matin un nouveau projet de loi sur le contrôle des armes à feu.

Mme Campbell a assuré le maire Jean Doré de Montréal et le maire Art Eggleton de Toronto au cours d'une rencontre hier à Ottawa, qu'une version plus rigoureuse du projet de loi C-80 sera adoptée.

Ce projet de loi déposé en juin dernier dans la foulée de la tragédie de la Polytechnique, est mort au feuillement avec la fin de la dernière session parlementaire en mai. Pièce législative controversée, elle avait à toutes fins utiles été reléguée aux oubliettes jusqu'à la reprise des travaux parlementaires à la mi-mai.

Sans en dévoiler le contenu, Mme Campbell a expliqué au cours d'une conférence de presse que la nouvelle



La ministre Kim Campbell a assuré les maires de Toronto et Montréal, Art Eggleton et Jean Doré, qu'une version plus rigoureuse du projet de loi C-80, mort au feuillement à la fin de la dernière session parlementaire, sera adoptée.

version prévoira des peines plus sévères pour punir les détenteurs d'armes à feu qui commettent des infractions.

Sans avoir pris connaissance du projet de loi, les maires Eggleton et Doré n'ont pu dire si ce texte législatif répondra à leurs préoccupations.

mais ils ont laissé entendre que Mme Campbell était sur la même longueur d'ondes qu'eux.

«Ce que je comprends, c'est que la nouvelle version de son projet de loi sera une version qui va plus loin que la première, et qui sera plus exigeante et plus contraignante», a fait valoir M. Doré aux journalistes hier.

Les deux maires ont présenté une liste d'épicerie à la ministre Campbell au nom du comité des maires des grandes villes. En somme, ils réclament l'interdiction des armes militaires et paramilitaires, des mesures régissant la manutention et l'entreposage des armes et l'imposition d'une période d'attente de 28 jours avant l'émission de certificats autorisant l'achat d'armes.

Ces mesures se retrouveront probablement dans le nouveau projet de loi, croit M. Doré. Selon lui, Mme Campbell semblait pencher en faveur de l'interdiction des armes militaires et paramilitaires et d'un contrôle plus rigoureux de la manutention et de l'entreposage des armes.

Rappelant que les crimes violents avaient augmenté de 50 pour cent au Canada au cours des 10 dernières années, M. Eggleton a expliqué qu'une loi nationale s'imposait pour protéger les citoyens. De leur côté, les villes pourraient décréter des règlements municipaux plus sévères pour contraindre la violence, a-t-il poursuivi.

Un vaste projet de réglementation qui demeure la pièce maîtresse de ce projet de loi, ne sera toutefois déposé qu'en septembre, le temps qu'un comité consultatif fasse ses recommandations.

Beatty tient à placer le secteur culturel à l'abri de l'accord de libre-échange

Pierre ROBERGE Montréal (PC)

Selon le ministre des Communications Perrin Beatty, le secteur culturel doit demeurer à l'abri de l'accord de libre-échange avec les États-Unis et, éventuellement, le Mexique.

«Les produits culturels canadiens sont à vendre, la culture canadienne ne l'est pas», a-t-il énoncé mercredi, à la Conférence sur la culture et les technologies qu'organise son ministère.

À Washington, 101 membres de la Chambre des représentants ont signé une pétition pour que le culturel entre dans le champ d'application de l'accord, faisant pression sur l'administration Bush à la veille du début des négociations qui pourraient conduire à une entente commerciale entre les États-Unis, le Canada et le Mexique.

«Nous ne sommes pas prêts à laisser aller dans un accord trilatéral ce que nous avons préservé dans l'accord bilatéral. D'ailleurs Michael Wilson l'a dit l'autre jour à Washington», a répété M. Beatty aux reporters.

Le présent accord permet au Canada, entre autres, d'aider la production et distribution de film sur son territoire ainsi que l'édition. La clause de «droits acquis» maintient ainsi le règlement plafonnant à 20 pour cent la propriété étrangère des stations de radio et télévision, compagnies de câble, entreprises de télécommunications et téléphone.

Successeur de Marcel Masse avec qui il a échangé le ministère de la Défense, M. Beatty a également évoqué la menace de la télévision directe par satellite: «Quel impact aura sur nos salles de cinéma et clubs vidéo la té-

lvision à haute définition (THD) par satellite? Quel est l'avenir de nos radios AM et de nos réseaux de télévision?»

La THD et la compression numérique des signaux, qui économise la largeur de bande requise par canal, permettent en théorie à des satellites américains d'arroser le continent avec des centaines de chaînes de télévision, codées ou non; rejoignant plus de monde, ces dernières vivraient en partie de la réclame.

Le récent rapport Girard-Peters sur l'économie de la télévision recommandait d'ailleurs à Ottawa d'appliquer les clauses de la loi C-40 sur «la réception et distribution non-autorisées de services de télévision par abonnement» ainsi que le code criminel touchant «la fabrication, la possession et la vente de mécanismes de débrouillage et décodeurs altérés».

Hôpitaux en «situation de fin de semaine»

□ Majorité de blocs opératoires fermés hier

(La Tribune et PC)

La sortie générale des médecins décrétée à travers la province hier a affecté environ 65 pour cent des hôpitaux du Québec à des degrés divers et vidé la presque totalité des cabinets et cliniques privés.

Selon l'Association des hôpitaux, environ 130 des 200 centres hospitaliers du Québec ont encaissé hier les impacts de l'appel au «débrayage général» lancé par le Regroupement des fédérations de médecins à leurs collègues de la province, pour protester contre la réforme Côté.

À Sherbrooke, la sortie des médecins a perturbé le fonctionnement des hôpitaux, bien qu'aucun incident majeur n'a été signalé au cours de la journée.

Au CHUS, les activités du bloc opératoire ont été limitées aux cas d'urgence, tandis que les interventions chirurgicales électives étaient toutes reportées. En temps normal, un mercredi, il se pratique de 30 à 35 interventions chirurgicales, incluant les urgences, dans les six blocs opératoires de l'institution.

De plus, une baisse de 60 pour cent du volume normal a été noté dans le nombre des rendez-vous en cliniques externes du CHUS. La plupart des patients avaient préalablement été avisés que leur rendez-vous avait été remis à plus tard.

Au centre hospitalier Hôtel-Dieu de Sherbrooke, M. Albert Painchaud, directeur général de l'institution, a indiqué que l'hôpital avait fonctionné comme un dimanche.

Dans les régions du Québec, la majorité des blocs opératoires des hôpitaux étaient fermés sauf ceux dédiés aux cas d'urgence.

Malgré tout, estime Charles Meunier, responsable des communications pour l'Association des hôpitaux du Québec, cette situation, «qualifiée de situation de fin de semaine» par les médecins, est totalement inacceptable.

«Les médecins affirment que tout est sous contrôle parce que les urgences fonctionnent. Mais les centres hospitaliers ne dispensent pas que des soins d'urgence. Nous donnons d'autres soins qui sont aussi affectés et indispensables», a-t-il déploré.

Côté réagit

Pendant ce temps à Québec, le ministre Marc-Yvan Côté, s'est dit toujours disposé à poursuivre les discussions avec le Regroupement des médecins, qu'il se propose de rencontrer d'ici quelques jours, en ne cachant cependant pas une impatience certaine.

Avant fait de nouvelles concessions, le ministre estime maintenant que la balle est dans le camp des médecins.

Y-a-t-il possibilité de règlement bientôt, a-t-on demandé au ministre. «C'est leur problème, ce n'est pas mon problème», a-t-il répondu, plutôt sèchement.

Alors que les médecins lui réclament un moratoire, le ministre rétorque avec fermeté qu'il n'y en aura pas, et que le «projet de loi 120 sera adopté le 21 juin, il deviendra force de loi, et sera donc soumis au respect de tout individu, y compris les médecins».

Chrétien prépare déjà les élections

Ottawa (PC)

Le chef du Parti libéral du Canada Jean Chrétien a annoncé hier la nomination de deux libéraux bien connus à la tête du comité de préparation aux élections.

Le député André Ouellet, du Québec, et la sénatrice Joyce Fairbairn, de l'Alberta, dirigeront ce comité.

La nomination de ces deux personnes, vouées au Parti libéral et très expérimentées aux postes de co-présidents nationaux, est le début de la démarche entreprise pour placer le Par-

ti libéral fédéral en état d'alerte électoral, a souligné M. Chrétien dans une déclaration écrite.

On ne prévoit pas d'élection fédérale prochainement, le mandat du premier ministre Brian Mulroney se terminant pas officiellement avant novembre 1993.

JUSQU'À 1000\$ DE \$ RÊVES à l'achat d'une Toyota 1991

Voyez les détails chez Toyota Magog

TOYOTA TERCEL

partir de

8195\$



TOYOTA COROLLA

2 partir de

11895\$



TOYOTA CAMRY

A partir de

15895\$



Tous les prix mentionnés sont avec t.t.p. en sus.



COUP d'éclat!

À GRAND COUP DE RABAIS

Sur tous nos démonstrateurs

Des escomptes allant jusqu'à

30%

sur

DÉMONSTRATEURS VENTILATEURS ET LUMINAIRES À DES PRIX DÉJÀ RÉDUITS

NOUVELLE ADMINISTRATION

Pour aménager dans nos nouveaux locaux !!!
au 2300, RUE KING OUEST, SHERBROOKE
Faites vite!

LumiDécor LA FOIRE DU VENTILATEUR

3290, boul. Portland,
Carrefour de l'Estrie

821-4287

LA RENAISSANCE DE VOTRE INTÉRIEUR

Vivre

LE MONDE SCOLAIRE

Sherbrooke (MR)

Une cinquantaine d'élèves de 6e année de l'école Hélène-Boullé, de Sherbrooke, présenteront une comédie musicale intitulée «Une balade

dans le temps» vendredi... présentée deux fois aux élèves de leur école au cours de la journée, la comédie musicale sera offerte en soirée, à 19 h 30, au grand public, au sous-sol de l'école Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours... les intéressés peuvent se pro-

curer des billets en téléphonant à l'école... les jeunes joueront les rôles de comédiens, de choristes, de danseurs, de musiciens et d'accessoiristes...

Un groupe de 135 élèves du secondaire de la Commission scolaire Des Chênes de Drummondville ont participé à une compétition Reli-génies, sous le modèle de Génies en herbe, mais uniquement sur les connaissances religieuses... L'équipe de l'école Jeanne-Mance, composée de Jacinthe Elie, Dominique Villiard, Mélanie Gagnon et Sonia Desmarais, a remporté la palme, ce qui leur vaut un séjour d'une semaine au Camp Notre-Dame-de-la-Joie de Nicolet... L'organisation de l'épreuve était confiée au service d'animation pastorale de la Commission...

La Semaine du français a été soulignée par la parution d'un journal, «L'informateur», la rédaction d'un recueil de contes et de poèmes, la tenue d'ateliers et de jeux, la projection de films, la distribution de nombreux prix et l'organisation d'une tombola, à l'école Le Touret, où toutes les clientèles ont pu faire valoir leurs habiletés, grâce au travail des professeurs André Renart, Pierre Rémillard et de plusieurs collaborateurs...

Cette semaine, dans le cadre de la semaine «Québec-Canada en forme», les spécialistes en éducation physique de la CSCS ont invité toutes les écoles à pratiquer des activités physiques... plusieurs activités de sensibilisation ont été organisées, dont une, hier, qui, sous le thème du défi, invitait chaque école à susciter la participation du plus grand nombre d'élèves à des activités physiques afin de mériter le titre l'école la plus en forme...

Le spectacle des finissants du club FGF, de l'école Dominique-Savio, de Katevale, aura lieu le dimanche 16 juin, à 13 h 30, au gymnase de l'école... chant, danse et théâtre seront de la partie...



L'école Marie-Immaculée, de Bromptonville, a souligné la victoire de son équipe championne de la zone D, lors de la Bataille des livres de la CSCS. Les membres de l'équipe étaient Alexandre Ponton, Marie-Pier Tétrault et Sébastien Delage.

Les diététistes font le point sur la relation entre l'activité physique et l'alimentation

Marco FORTIER Sherbrooke

Les diététistes du Québec se réunissent en congrès à compter d'aujourd'hui, dans le but de faire le point sur l'activité physique et les problèmes d'alimentation que cela engendre.

Les participants, membres de la Corporation professionnelle des diététistes du Québec, ont élu domicile à l'hôtel Delta de Sherbrooke jusqu'à samedi soir. D'ici là, ils assisteront à une dizaine de conférences autour du thème de l'activité physique, livrées par des conférenciers réputés.

Hélène Laurendeau, diététiste-con-

seil à Participation, traitera du marketing de l'exercice, ou comment vendre l'idée de la bonne forme physique. Participation a fait école dans ce domaine au cours des dernières années avec ses campagnes de promotion très efficaces. Mme Laurendeau partagera le secret de son succès.

Le professeur Ronald J. Ferguson, du Département d'éducation physique à l'Université de Montréal parlera de la relation entre l'exercice et le cholestérol. Il abordera aussi l'hypertension, le stress et la réadaptation physique.

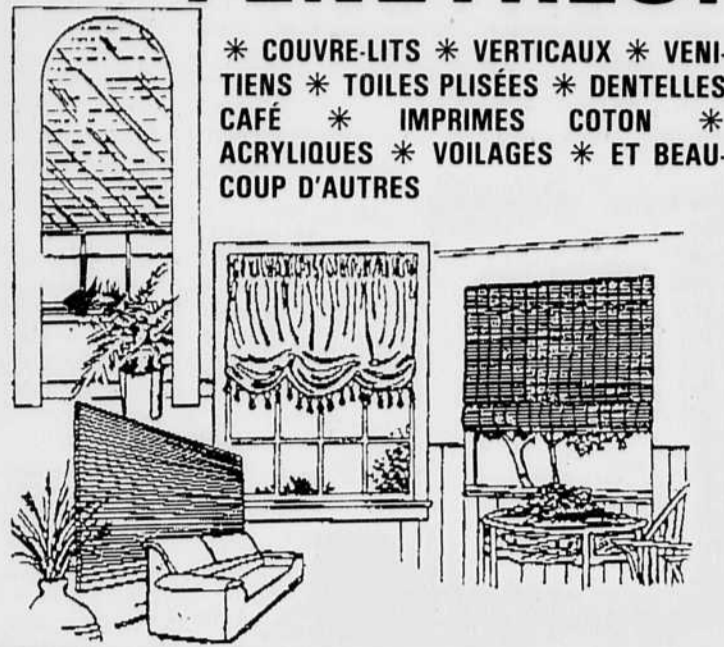
Le Dr André Nadeau insistera sur sa part sur le diabète. Nouvelle

orientation: il faut adapter le traitement pour permettre l'exercice plutôt que de considérer l'exercice comme faisant partie du traitement du diabète, dit-il.

Roland Savard, de l'UQAM, répondra à la question suivante: «Maigner par l'exercice: est-ce un bon choix?» Il s'appuiera sur certaines expériences en cours pour soutenir sa thèse.

Enfin, les participants au congrès assisteront à quelques spectacles, notamment en chansons et en théâtre. Ils auront auparavant pris part au Banquet de l'excellence, au cours duquel quatre prix seront décernés.

NOUS HABILLONS VOS FENÊTRES!



* COUVRE-LITS * VERTICAUX * VENITIENS * TOILES PLISÉES * DENTELLES CAFÉ * IMPRIMES COTON * ACRYLIQUES * VOILAGES * ET BEAU-COUP D'AUTRES

CHOIX DE DENTELLES DE 48 et 60 po
— 100% polyester
— Blanc et ivoire
— Lot de motifs
Rég. 8.98 m
ÉCONOMISEZ 33 1/3 %
MAINTENANT 5⁹⁹ m

VERTICAUX ET VENITIENS
Choix parmi des verticaux 3 1/2 po et vénitiens offerts dans une variété de 100 couleurs et modèles. Garantie à vie sur les rails et un an de garantie sur les lamelles.

DIMENSIONS	VERTICAL 3 1/2 po UNI. PVC	VERTICAL 3 1/2 po OU VENITIEN 1 po ALUMINIUM	TISSU CONTESSA SAMANTHA VERTICAUX 3 1/2 po
48x48	39.99	50.99	61.99
60x48	49.99	57.99	74.99
72x48	56.99	69.99	87.99
48x60	44.99	55.99	66.99
60x60	52.99	65.99	80.99
72x60	62.99	75.99	94.99
84x60	72.99	84.99	99.99
60x84	62.99	78.99	92.99
72x84	72.99	89.99	109.99
78x84	77.99	99.99	112.99
84x84	82.99	104.99	127.99

FABRICVILLE PROMENADE DES GRANDES FOURCHES 821-2150 120 magasins à travers le Canada

VOUS DEMENAGEZ PENSEZ
LOCATION
Pelletier
AUTOS • CAMIONS • EQUIPEMENT
566-0727
27824
1979, rue King est, Sherbrooke

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. À Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.
UNE LUEUR D'ESPOIR...
SECOURS/AMITIÉ
Poste d'écoute: 564-2323
Sans frais d'appel:
LAC-MEGANTIC
WFFDON
ASBESTOS
composez 0 et demandez Zenith 5-3060
À TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT
38269

Solde

ÉCHEC ET MAT

MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER 6 MORCEAUX
2 tables de nuit, 1 bureau 6 tiroirs, 1 commode avec portes, 1 tête de lit et 1 miroir, couleurs, blanc ou noir, pour seulement:
SPÉCIAL 489\$

PLATE-FORME 99\$
double ou queen
à l'achat du mobilier

MEUBLES
Chez Pierre
LTÉE
«Plus fort que jamais»
5215, boul. Bourque, Rock Forest
(819) 864-4251

Sunbeam PLEINS SUR ...

MISE DE CÔTÉ JUSQU'À L'ÉTÉ

Cote excellente dans une récente étude de consommation!

L'aspirateur central BEAM, à partir de 399\$ (Ensemble à 3 prises)

- Pour toute maison, vieille ou neuve!
- Jusqu'à 4 fois la suction d'un aspirateur conventionnel!
- Installation rapide
- pas de dégâts, pas de problèmes!
- Une garantie 5-étoiles
- Tuyau résistant, ultra léger
- L'aspirateur central le plus vendu au Canada
- Balayez, époussetez, ramassez le verre, le gravier, la sciure de bois, les cendres froides et même les poils d'animaux avec un des 8 accessoires!

46 000 BTU 4 TABLETTES
TRÈS PERFORMANT: 144 BTU/po. ca.
■ vitre pleine grandeur
■ 2 brûleurs de qualité, en acier inoxydable
■ grande surface de cuisson de 504 po. ca.
■ grille de porcelaine, 2 positions de cuisson
■ indicateur de température
■ allumeur automatique

56 000 BTU BRÛLEUR LATÉRAL
TRÈS PERFORMANT: 144 BTU/po. ca.
SANS ROCHES VOLCANIQUES
■ plaque Flaremaster
■ vitre pleine grandeur
■ 3 brûleurs de qualité, en acier inoxydable
■ grande surface de cuisson de 504 po. ca.
■ grille de porcelaine, 2 positions de cuisson
■ indicateur de température
■ allumeur automatique

CHOIX DE 16 MODÈLES de 69⁹⁵ à 1349⁹⁵

GARANTIE DES MEILLEURS PRIX POUR TOUS LES MODÈLES EN INVENTAIRE

Pourquoi choisir LAMOUREUX servicentre

- 11 ans d'expérience
- garantie prolongée
- service sur place
- accessoires, pièces toutes marques
- certificat Régie du gaz
- possibilité de livraison et d'assemblage

10-5 ANNÉES DE GARANTIE 10 ans boîtier 5 ans brûleur 2 ans complet

10-5 ANNÉES DE GARANTIE 10 ans boîtier 5 ans brûleur 2 ans complet

C'est tellement plus facile!
LAMOUREUX servicentre
(Division de Centre de service M.S. inc.)
843, rue King ouest, Sherbrooke,
569-7406

VENTE ET SERVICE
PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES
B.B.Q. AU PROPANE,
ASPIRATEUR CENTRAL

Vivre

Les jeunes de Lennoxville se dépensent ferme pour battre une municipalité terre-neuvienne

Michel RONDEAU Sherbrooke

Rémy Martin était convaincu dans la journée d'hier que Lennoxville pouvait gagner la compétition qui opposait sa municipalité à celle de Carbonear, Terre-Neuve, à l'occasion de la journée Canada-Québec en forme, au cours de laquelle jeunes et adultes se livraient à diverses activités physiques.

Rémy, élève de 4e année à l'école St-Antoine, de Lennoxville, s'est livré, avec les autres jeunes de son école et de l'école anglophone voisine, Lennoxville Elementary School, à une série d'activités dont la somme allait déterminer si les gens de Lennoxville sont plus en forme que ceux de Carbonear. «Si nous le voulons... nous pouvons gagner», jugeait-il. L'expérience lui paraissait fort intéressante.

En soirée on devait apprendre que Carbonear l'avait emporté avec une participation de 48,25 pour cent de ses citoyens, contre 35,28 pour cent à Lennoxville. «Nous sommes quand même contents parce que Carbonear en était à sa troisième année de compétition, alors que c'était la première pour nous», a commenté Linda Côté, une des responsables de la journée à Lennoxville.

«J'ai fait peut-être 50 épreuves», avait confié Remy Martin, ajoutant qu'il trouvait intéressante la formule mise sur pied à Lennoxville, où les jeunes du primaire de l'école anglophone et de l'école francophone se livraient ensemble aux diverses activités. Il y trouvait l'occasion de lire des messages en anglais, que les professeurs de l'Elementary School leur remettaient.

D'ailleurs, Steve Leclerc, de 6e année, de l'école St-Antoine, se trouvait aussi dans la cour du Elementary School, avec tous les jeunes du 2e cycle des deux écoles. «C'est le fun; ça

nous fait connaître du monde», a-t-il lancé.

Il avait, pour sa part, participé à 40 activités, grimpé dans des poteaux, effectué des tours de piste, fait des sauts en longueur et ainsi de suite.

L'éducatrice physique de l'école St-Antoine, Céline Thibault, a expliqué que les responsables de Canada-Québec en forme, à la municipalité de Lennoxville, avaient approché les écoles pour s'assurer de leur participation à cette journée toute spéciale. S'il lui faisait plaisir d'unir leurs efforts à toute la population de la municipalité, il n'en demeure pas moins, signalait Mme Thibault, que l'école aurait de toute façon organisé des activités similaires, compte tenu de la Semaine de l'activité physique, qui se déroule présentement.

Hier, avait lieu un quart d'heure d'activité physique avant un dîner communautaire, puis tous retournaient à l'activité jusqu'au moment de la rentrée de l'après-midi.

Céline Thibault soulignait la collaboration des deux écoles primaires à cet événement comme étant une occasion pour les enfants anglophones et francophones de se coudoyer, permettant de plus à chaque cycle de profiter des plateaux sportifs les plus adéquats pour eux. Le premier cycle se trouvait dans la cour de St-Antoine et le deuxième cycle sur le terrain de jeux du Lennoxville Elementary School.

Au secondaire toutes les écoles avaient été invitées à relever le défi de l'école la plus en forme: l'école St-François a remporté la palme avec une participation de 75 pour cent, suivie de l'école Le Triolet avec un pourcentage de 43 pour cent.



Les enfants de l'école St-Antoine et du Lennoxville Elementary School avaient joint leurs efforts à ceux des adultes hier, espérant démontrer que les gens de Lennoxville sont en meilleure forme que ceux de Carbonear, Terre-Neuve. Mais Carbonear l'a emporté.

HÂTEZ-VOUS!

VENEZ VOIR NOS SPÉCIAUX

VOTRE «FACTORY OUTLET»

NOUVEAUX LOTS DE SOULIERS ET VÊTEMENTS		
	49⁹⁵	
Ex.: GEL SAGA	Rég. 99.95	Spéc.: 49 ⁹⁵
GEL EXULT	Rég. 149.95	Spéc.: 75 ⁹⁵

LOT DE T-SHIRTS	SHORTS À
9⁹⁵	14⁹⁵

OUVERT:
 Mercredi: de 9h30 à 17h30;
 Jeudi et vendredi: de 9h30 à 21h
 Samedi: de 9h à 17h

L'ENTREPÔT DU SPORT
 365, rue Alexandre Sherbrooke,
 820-2374

29207

Le SEE a prévu un congrès plus léger pour ses 25 ans

Sherbrooke

Le congrès régulier du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie sera plus léger cette année, alors que le Syndicat célèbre son 25e anniversaire de fondation.

Ce congrès se déroulera demain et samedi, à Sherbrooke, et donnera lieu à des présentations touchant divers aspects de l'éducation.

Ainsi, de nombreuses personnalités participeront aux activités du congrès. Le discours d'ouverture sera prononcé par la juge Andrée Ruffo, de la Chambre de la jeunesse de St-Jérôme, demain soir, 20 heures.

Pendant la journée du samedi, les participants entendront Lorraine Pagé, présidente de la CEQ, Robert Bisailon, président du Conseil supérieur de l'éducation, André Therrien de l'Association des retraités de l'enseignement du Québec et Luc Savard, président de la Fédération des enseignants et enseignantes de commissions scolaires, CEQ.

Un banquet de clôture, samedi soir, sera suivi d'un spectacle de l'humoriste Marc Favreau.

Pendant toute la durée du congrès, une exposition de matériel didactique sera présentée aux participants.

CARNET COMMUNAUTAIRE

• Club L'Audacieux

Le club L'Audacieux organise une soirée surprise le samedi 1er juin, au 1652, rue Galt est, à Fleurimont. Inf.: 564-7882.

• Vente de garage

Le club Optimiste de Rock Forest organise une vente de garage les samedi et dimanche 1er et 2 juin, de 9 h à 17 h, au Centre communautaire de l'endroit.

• Tournoi de balle familial

Le Centre récréatif communautaire du quartier Centre de Sherbrooke organise un tournoi de balle familial, les 1er, 8 et 15 juin, de 9 h à 12 h, au parc Dufresne. Il suffit de former votre équipe de huit personnes (maximum 5 adultes) et de vous inscrire en téléphonant au Centre, au 564-7485.

• Retraités de la CSCS

L'Association des retraités de la CSCS organise un souper champêtre ainsi que l'accueil des nouveaux retraités demain, vendredi, de 16 h à 19 h, à l'école primaire Le Boisjoli, 6403, rue Kennedy sud, à Rock Forest. Vous devez confirmer votre présence au 566-7748.

FUMEURS!

Faites savoir au Gouvernement que vous pouvez faire quelque chose au sujet de la taxe de 4²⁰\$* du paquet de cigarettes.

Qu'ils le sachent: les fumeurs comptent!

**TAX PROTEST
OPPOSITION À LA TAXE**

<p>Complete form below and drop in mail.</p> <p>I am of voting age. I want you to stop the unfair taxation of tobacco products in Canada. What are you going to do about it? I expect a reply.</p> <p>My comments Mes commentaires</p> <p>Name Nom</p> <p>Address Adresse</p> <p>Postal Code Code postal</p> <p>Signature</p>	<p>Remplir le carton ci-dessous et le mettre à la poste.</p> <p>Je suis majeur(e). Je vous demande de cesser de taxer injustement les produits du tabac au Canada. Qu'allez-vous faire à ce sujet? J'attends votre réponse.</p>
--	--

* Le total des taxes et le coût au consommateur varient par province. Ces taxes sont basées sur un coût final au consommateur de 5,77 \$ au Québec.

VOICI COMMENT PROTESTER... SANS FRAIS!

1. Cette carte de protestation est imprimée à l'intérieur de la plupart des paquets de cigarettes. Sortez-la ou demandez-la à un comptoir de tabac.
2. Inscrivez (en lettres majuscules) vos nom et adresse et signez.
3. **Détachez les quatre côtés le long du pointillé et postez la partie imprimée du centre. AUCUN TIMBRE NÉCESSAIRE**: la Société canadienne des postes livrera votre carte au premier ministre GRATIS!

Exprimez votre opinion aussi souvent que vous le voulez. Exigez une réponse.

Conseil canadien des fabricants des produits du tabac et Syndicat international des travailleurs et travailleuses de la boulangerie, confiserie et du tabac.
 Les tabaculteurs du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince Édouard, Association nationale des distributeurs de tabac et de la confiserie, Société pour la liberté des fumeurs.

National

Les Mohawks de Kahnawake ne veulent pas être recensés

Montréal (PC)

Même s'ils sont passibles d'une amende de 500 \$ et d'une peine de prison de trois mois, les Mohawks de Kahnawake refuseront de participer au recensement canadien qui aura lieu le 4 juin prochain, a indiqué le chef du Conseil de bande de la réserve, hier.

«Kahnawake n'a jamais participé au recensement dans le passé, n'y participera pas cette année, pas plus que dans le futur», a déclaré Joe Norton au cours d'un entretien téléphonique.

Si les Mohawks de Kahnawake respectent la ligne de conduite de M. Norton, ils ne seront pas la seule communauté amérindienne du pays à boudier le recensement. Déjà, les leaders de la réserve Six Nations, à Brantford, en Ontario, ont annoncé qu'ils ne voulaient pas être du portrait de famille du Canada.

Il s'agit d'un mouvement de refus

qui pourrait impliquer plusieurs autres communautés amérindiennes, si l'on se fie au dernier recensement. Selon Statistique Canada, les membres de 136 réserves et territoires ont refusé complètement ou partiellement d'être dénombrés en 1986.

Lors du dernier recensement, 286 230 Amérindiens avaient été comptés par Statistique Canada. Un nombre nettement inférieur aux 490 178 Amérindiens inscrits sur les listes du ministère des Affaires indiennes en date du 31 décembre 1990.

«Si vous ne vous considérez pas comme un citoyen canadien, il n'y a pas de raison que vous participiez au recensement», a expliqué M. Norton.

En vertu de la Loi sur la statistique, toutes les personnes vivant au Canada doivent fournir les renseignements demandés dans le cadre du recensement. Un refus de se plier à la loi peut valoir à un individu une amende de 500 \$ et/ou une peine de prison de trois mois.

En 1986, selon un porte-parole de

Statistique Canada à Ottawa, un total de 39 personnes avaient été poursuivies par le ministère de la Justice pour avoir refusé de répondre au recensement. Mais aucun de ceux-ci ne faisait partie des communautés amérindiennes qui ont enfreint la Loi sur la statistique.

Cette générosité est laissée à la discrétion du ministère de la Justice, a affirmé Yvan Deslauriers, le directeur des opérations du recensement au Québec. «On présente les dossiers (des délinquants) au contentieux de Statistique Canada qui, le cas échéant, les refille au ministère de la Justice, a-t-il dit. C'est à eux de décider s'il y aura poursuite.»

M. Deslauriers a expliqué que Statistique Canada avait fait plusieurs gestes pour inciter les communautés amérindiennes à participer au prochain recensement. Au Québec, l'un de ces gestes a été de procéder à l'embauche de 78 recenseurs amérindiens sur un total de 8500. Comme ailleurs au Canada, les autorités de Statisti-

que Canada ont aussi rencontré les représentants des communautés amérindiennes pour leur expliquer le profit qu'ils peuvent tirer du recensement.

«En participant au recensement, ils pourraient éviter les guerres de chiffres lors de leurs revendications pour se concentrer sur les questions de fond», a commenté M. Deslauriers.

Cette opinion semble être partagée par Konrad Sioui, le chef régional de l'Assemblée des Premières Nations.

Les employés d'Hydro demandent l'aide des Peacekeepers avant d'aller sur la réserve

Rollande PARENT Montréal (PC)

Quand les travailleurs d'Hydro-Québec ont à se rendre sur le territoire de Kahnawake pour faire des travaux d'entretien aux installations électriques, ils téléphonent au préalable aux Peacekeepers de l'endroit pour obtenir leur protection.

Cette situation prévaut depuis l'automne dernier, a indiqué hier le président du syndicat des travailleurs d'Hydro-Québec de la région de Ri-

chelieu, Adrien Gourlay, qui se refusait toutefois à commenter la situation, de peur de mettre en péril la sécurité des quelque six monteuses de lignes qui doivent se rendre sur la réserve pour s'occuper de l'entretien et des réparations.

«Il faut faire attention où on met les pieds concernant ce dossier. Ce n'est pas des farces pour les travailleurs qui ont à effectuer du travail à cet endroit.»

«Je ne veux pas jeter de l'huile sur le feu. Nos gars qui vont travailler là ont assez de problèmes comme ça sans en ajouter d'autres», a-t-il dit.

Selon ce représentant syndical, les informations récentes voulant que les comptes d'Hydro-Québec en souffrance sur le territoire de Kahnawake totalisent 1,5 million \$, «ça n'a pas aidé la situation.»

M. Gourlay s'est montré par ailleurs surpris d'apprendre que la société Hydro-Québec, conjointement avec le Conseil mohawk de Kahnawake, avait émis un communiqué, hier en fin de matinée, où il est spécifié que «les employés d'Hydro-Québec entendent poursuivre en toute sécurité leur travail d'entretien normal du réseau qui se trouve à l'intérieur du territoire de Kahnawake et intervenir en tout temps pour réparer les pannes qui pourraient y survenir. «Le conseil mohawk de Kahna-

wake a assuré Hydro-Québec de son entière collaboration dans ce domaine comme par le passé», peut-on lire dans le communiqué.

Pas informé

M. Gourlay n'avait pas été informé qu'une réunion s'était déroulée la veille à ce sujet, comme l'indique le communiqué, entre le Conseil mohawk et Hydro-Québec.

Après d'Hydro-Québec, on observait hier la même nervosité quant à ce dossier.

Par exemple, il a été impossible d'obtenir hier plus de détails sur les discussions et entre quelles personnes elles avaient eu lieu.

Fait inhabituel pour Hydro-Québec, on indiquait en fin de communiqué que le Conseil mohawk de Kahnawake et Hydro-Québec n'avaient pas l'intention de faire de plus amples commentaires «tant que les échanges d'affaires ne sont pas complétés.»

Rejoint au téléphone, le responsable des communications avec les médias chez Hydro-Québec, Jacques-André Couture, s'en est tenu à: «Il n'y en aura pas d'autres commentaires là-dessus. Il y en a assez eu. Nous avons assez de problèmes avec ça.»

«Quand il y aura quelque chose de régler on l'annoncera», s'est-il borné à dire.

L'enquête à l'égard de 39 policiers réjouit les citoyens de la rive sud

Montréal (PC)

La tenue d'une enquête publique disciplinaire à l'égard de 39 policiers de la Sûreté du Québec (SQ) a de quoi réjouir les citoyens de la rive sud qui ont tenté il y a quelques mois une poursuite civile de plus de 1 million \$ à l'égard des policiers qui les auraient bousculés et blessés sur le pont Saint-Louis-de-Gonzague, le 12 août dernier, alors que le pont Mercier était fermé depuis un mois.

Leur procureur Henri Richard indiquait hier qu'il comptait sur la comparution des policiers pour étoffer son dossier et connaître l'identité des policiers en cause, ce qui lui a été impossible de faire jusqu'ici, du fait que les policiers masqués et munis de

matraques ne portaient ce jour du 12 août aucune identification.

M. Richard estime cependant qu'on s'occupe bien peu de victimes. «Le ministre Claude Ryan annonce la tenue d'une enquête disciplinaire mais parallèlement le Procureur général Gil Remillard conteste mordicus l'action civile des victimes», a-t-il fait valoir.

«Les victimes vont devoir encore se battre pour récupérer quelque chose», a-t-il ajouté.

L'avocat qui plaidera pour le Procureur général et la Sûreté du Québec, Me Guy Roy, doit faire connaître au cours des prochaines semaines les principaux arguments de sa défense.

«J'attends toujours la défense. Les délais sont écoulés», a indiqué M. Richard.

Mandat d'arrêt émis contre «Lasagne»

Montréal (PC)

Un mandat d'arrestation a été émis contre Ronald Cross, mieux connu sous le pseudonyme de «Lasagne» depuis ses apparitions lors de la crise amérindienne d'Oka.

Le juge Louis Tannebaum, de la Cour supérieure, a décidé d'émettre ce mandat parce que Cross n'a pas

respecté l'un des engagements pris lors de sa remise en liberté après une détention de près de six mois.

Tout comme son camarade Gordon «Noriega» Lazore, Cross s'était engagé, le 13 mars, à garder la paix s'il était remis en liberté.

Or le 11 mai, il aurait été mêlé à une altercation dans la réserve de Kahnawake. Il a d'ailleurs été accusé de voies de fait contre un policier.

Mise en garde contre les allergies au latex

Ottawa (PC)

Le ministère canadien de la Santé met les médecins en garde contre le risque de réactions allergiques potentiellement mortelles au latex, un produit qui entre dans la fabrication de certaines marques de condoms et de toute une panoplie d'instruments médicaux.

Dans son avis, le porte-parole de Santé et Bien-Etre Canada Philip Neufeld invite les médecins à vérifier

si leurs patients ont déjà fait une réaction allergique au latex avant de les soumettre à des procédures médicales impliquant des instruments faits de cette substance.

«A ma connaissance, il n'y a pas eu de morts au Canada, mais nous avons été informés de quelques cas de réactions allergiques», a dit M. Neufeld, responsable de la division des normes et recherche au bureau de la radioprotection et des instruments médicaux du ministère.

PARTICIPEZ AU MOIS RECORD!



BERLINE ACCORD EXR



Regardez-

- MOTEUR DE 2.2 LITRES A 16 SOUPAPES, SACT
- INJECTION PROGRAMMÉE MULTIPOINT
- SUSPENSION A 2 LEVIERS TRIANGULÉS AUX 4 ROUES
- DIRECTION À CRÉMAILLÈRE À ASSISTANCE VARIABLE SELON LA VITESSE
- FREINS ANTIBLOCAGE EN OPTION
- FREINS ASSISTÉS À DISQUE À L'AVANT ET TAMBOUR À L'ARRIÈRE
- CLIMATISATION • GLACES ÉLECTRIQUES
- PROGRAMMATEUR DE VITESSE
- TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE
- RÉTROVISEURS À TÉLÉCOMMANDE ÉLECTRIQUE
- ROUES DE 15 POUCHES EN ALLIAGE
- PNEUS TOUTES SAISONS A CARCASSE RADIALE
- FIXATIONS DE SÉCURITÉ POUR SIÈGE D'ENFANT
- SERRURES DE SÉCURITÉ AUX PORTES ARRIÈRE



CIVIC HATCHBACK SI



Regardez-

- MOTEUR DE 1.6 LITRE 108 CHEVAUX A 16 SOUPAPES ET SACT
- INJECTION PROGRAMMÉE MULTIPOINT
- BOÎTE MANUELLE A 5 VITESSES
- EN OPTION, BOÎTE AUTOMATIQUE A 4 VITESSES AVEC CONVERTISSEUR DE COUPLE VERROUILLABLE A COMMANDE ÉLECTRONIQUE
- SUSPENSION A 2 LEVIERS TRIANGULÉS AUX 4 ROUES
- TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE AVEC ÉCRAN PARE-SOLEIL
- BARRES STABILISATRICES AVANT ET ARRIÈRE
- AMORTISSEURS AVANT ET ARRIÈRE À GAZ
- DIRECTION À CRÉMAILLÈRE (ASSISTÉE AVEC BOÎTE AUTOMATIQUE)
- FREINS ASSISTÉS À DISQUE VENTILÉ À L'AVANT ET TAMBOUR À L'ARRIÈRE
- ENJOLIVEURS DE ROUE SPORT INTÉGRAUX
- BOUCLIER AVANT • ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE DE LUNETTE
- DOUBLE EMBOUT D'ÉCHAPPEMENT CHROME
- FIXATIONS DE SÉCURITÉ POUR SIÈGE D'ENFANT

LES PRIX SONT MAGIQUES!

FAITES VITE!



NOUS SERONS OUVERTS

Judi et Vendredi jusqu'à 9h00.
Samedi jusqu'à 5h00.

UNE OFFRE RAISONNABLE SERA ACCEPTÉE SUR LE CHAMP.



André Bélanger
directeur des ventes



Louis Cartier
représentant aux ventes



Robert Beaudry
représentant aux ventes



Marcel Nault
représentant aux ventes



Louise Boulanger
directrice commerciale

LE CONCESSIONNAIRE QUI VOUS ÉCOUTE!



N'achetez pas avant d'avoir comparé avec BOULEVARD HONDA.

274, boul. Bourque, Omerville 843-2090

3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS LA TRIBUNE

Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant:

82231036

Si non, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688.

CLUB Multi points

La Tribune

LIRE LA TRIBUNE N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI EXCITANT!

Il est strictement interdit de reproduire (par tout moyen) les codes du CLUB MULTI-POINTS. Seuls les partenaires autorisés peuvent les reproduire. Les contrevenants seront poursuivis. © 1991 Le Groupe Vidéotron Inc. Tous droits réservés.